

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Département de la Haute-Garonne
Communauté d'Agglomération du SICOVAL

Commune d'Odars

APPROBATION

7.1.1

Notice eau potable



Elaboré avec l'appui technique du
Service Urbanisme et
Développement du Territoire du
SICOVAL

Mise en révision le 10 septembre 2014

Arrêté le 27 Juin 2018

Approuvé le 26 Juin 2019

Département de la Haute-Garonne
MAIRIE D'ODARS



Mairie d'Odars
16 allée des Pyrénées
31450 Odars

NOTICE EAU POTABLE

I – Le mode de gestion :

La gestion de la distribution de l'eau potable sur la commune d'Odars est assurée par le Sicoval depuis sa prise de compétence le 1er janvier 2005.

Depuis janvier 2010, le Sicoval a transféré la compétence transport et stockage au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (Réseau 31).

L'exploitation du réseau de distribution est réalisée par le SMEA-SIEMN31.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable du SICOVAL a été validé en juin 2013 par le SICOVAL.

Dans le cadre de cette étude une modélisation du réseau existant a été effectuée et les perspectives de développement de l'urbanisation de l'ensemble des communes du SICOVAL ont été intégrées à horizon 2020 et 2030 à partir des éléments du SCOT. Cette étude a abouti sur la réalisation d'un programme de travaux.

II - Les ressources et les équipements existants :

1. La ressource et son traitement

La commune est alimentée en eau potable par les usines de « Picotalen » situées sur la commune de Sorèze dans le Tarn. Elles appartiennent et sont gérées par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN). Les caractéristiques des usines sont les suivantes :

- Prise d'eau : Barrage des Cammazes
- Capacité de production : 2900 m³/h
- Volume annuel de production : 9,9 millions de m³ en 2013
- Le traitement se décompose en quatre phases :
 - **La clarification**, qui consiste à supprimer toutes les matières en suspension minérales et organiques présentes dans l'eau brute,
 - **La filtration** sur sable pour Picotalen I et Picotalen II ou grâce à l'utilisation de filtres bicouche sur sable et charbon actif en grain pour Picotalen III,
 - **La désinfection**, qui vise à éradiquer les virus et bactéries susceptibles d'être présents dans l'eau et dont certains peuvent présenter un caractère pathogène.
 - **La reminéralisation** est effectuée afin de mettre l'eau à son équilibre calco-carbonique par recarbonatation.
 - L'eau est ensuite transportée gravitairement auprès de réservoirs de différentes capacités.

Aucun captage d'eau potable ou périmètres de protection associés ne sont recensés sur la commune.

2. Qualité de l'eau distribuée

Un suivi qualitatif est régulièrement effectué par les services de l'Agence Régionale de la Santé qui fait état d'une bonne qualité de l'eau distribuée en 2016 (paramètres microbiologiques et physico-chimiques).

3. Le transport et la distribution

La commune est alimentée en majorité à partir du réservoir situé sur la commune de Fourquevaux.

III – Le nombre de raccordements existants et ceux générés par le projet :

En 2016, on dénombre 398 abonnés en eau potable sur la commune avec une consommation moyenne de 106 m3 par abonné.

- Zones UA et UB :
 - Les projets de densification devront être étudiés au cas par cas en fonction de la situation et du nombre de logements.
- Zones AU0 :
 - Zone AU0 lieu-dit « Pibrac » (45 logements) : Cette zone pourra être desservie par la conduite en D 100 mm présente sous la RD2.

IV – Conclusion :

Pour les projets de densification en zone UA et UB, des études permettront de connaître les possibilités de desserte en fonction de l'implantation et du nombre de logements.

Pour le secteur de développement identifié AU0, les ressources et équipements existants permettront d'alimenter les projets.